

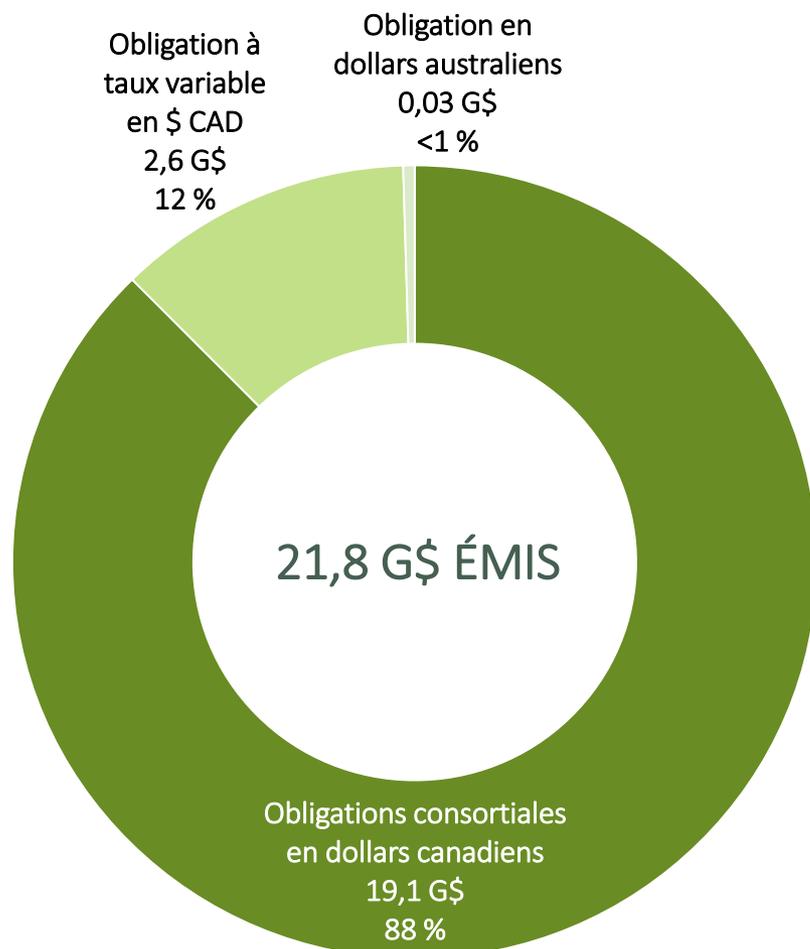


Parc provincial Wabakimi, ON

Province de l'Ontario

 PRÉSENTATION SUR LES OBLIGATIONS VERTES

PROGRAMME D'EMPRUNTS



Emprunts 2023-2024

Besoins d'emprunts totaux :	34,7 G\$
Emprunts contractés :	21,8 G\$ (62,7 %)
En dollars canadiens :	19,9 G\$ (>99 %)
En devise :	0,03 G\$ (<1 %)
Échéance moyenne :	16,3 années

* Valeur de 2,5 milliard de dollars

Nota : Au 4 décembre 2023. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

PROGRAMME DES OBLIGATIONS VERTES DE L'ONTARIO

- Le Plan environnemental pour l'Ontario¹, qui a été rendu public en 2018, a été mis à jour en novembre 2020 et le programme des obligations vertes continue d'être inclus en tant qu'initiative visant à s'attaquer au changement climatique.
- Actuellement, l'Ontario est le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens :



- Au total, 28 projets ont reçu ou recevront des fonds générés par les 12 émissions d'obligations vertes de l'Ontario, des fonds étant consacrés à des projets axés sur les transports propres, l'efficacité et la conservation énergétiques, et l'adaptation et la résilience au climat.

Émissions précédentes d'obligations vertes de l'Ontario :

Format	Admission en bourse	Indices des obligations vertes
Obligations planétaires en dollars canadiens	Luxembourg Stock Exchange Euro MTF	Bloomberg MSCI Green Bond Index
Obligations intérieures à moyen terme	Luxembourg Green Exchange	ICE BofA Merrill Lynch Green Bond Index
		S&P Green Bond Index
		Solactive Green Bond Index

Nota 1 : Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario (Plan environnemental pour l'Ontario).

PROGRAMME DES OBLIGATIONS VERTES DE L'ONTARIO

- L'Ontario demeure engagé à l'égard du marché des obligations vertes. Sous réserve des conditions du marché, l'Ontario prévoit continuer à émettre de multiples obligations vertes chaque exercice, y compris en 2023-2024.
- Le programme d'obligations vertes de l'Ontario a reçu les prix suivants au cours des dernières années :
 - **Prix pour l'obligation verte de l'année 2019 d'Environmental Finance**
Localités/municipalités (Émission d'obligation verte 2018)
 - **5^e prix des pionniers des obligations vertes de Climate Bonds Initiative**
Le plus grand émetteur d'obligations vertes infranationales au cours des 10 dernières années

Principes sur les obligations vertes

- Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe des « Principes sur les obligations vertes » (lignes directrices sur les obligations vertes), créé par l'International Capital Markets Association.



Taxonomie de l'UE

- L'Ontario verse des fonds aux projets d'obligations vertes qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés dans la taxonomie de l'UE, principalement dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

- En 2018, les rapports sur les projets financés par les fonds d'obligations vertes de l'Ontario ont commencé à faire référence aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD NU). L'Ontario finance à même les fonds d'obligations vertes des projets admissibles dans des catégories qui soutiennent les ODD NU suivants :

	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	15 VIE TERRESTRE
Transports propres							
Efficacité et conservation énergétiques							
Adaptation et résilience au climat							

UTILISATION ET GESTION DES PRODUITS

- Les produits des obligations vertes sont versés dans le Trésor public de l'Ontario.
- Ils sont investis à court terme dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada.
- Un montant équivalent aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est enregistré dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les projets liés aux obligations vertes devraient être financés dans l'année suivant la date d'émission.

Audit d'attestation de la qualité

- Un audit d'attestation de la qualité est réalisé par le vérificateur général de l'Ontario, qui vérifie les montants attribués à des projets choisis et fait le suivi du montant des produits des obligations vertes.
- Cet audit d'attestation de la qualité devrait avoir lieu dans l'année suivant la date d'émission. Le dernier audit d'attestation de la qualité a été réalisé le 18 novembre 2022.

Examen externe

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario a été élaboré en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research d'Oslo (CICERO) et est en accord avec les « Principes sur les obligations vertes ».

CADRE DES OBLIGATIONS VERTES DE L'ONTARIO

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario s'aligne sur le Plan environnemental pour l'Ontario¹.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario définit les types de projets qui pourraient être admissibles aux produits des obligations vertes. Parmi les catégories de projets admissibles, mentionnons les suivantes :



Transports propres

- Initiatives de transport en commun



Efficacité et conservation énergétiques

- Amélioration de l'efficacité des immeubles du secteur public
- Immeubles respectant les codes du bâtiment reconnus



Énergie et technologie propres

- Infrastructure dotée d'un réseau électrique intelligent et stockage de l'énergie
- Investissements renouvelables (production, transport, appareils ménagers, produits)



Gestion forestière, agricole et des terres

- Gestion durable des forêts
- Préservation et restauration des paysages naturels



Adaptation et résilience au climat

Protection contre les inondations et gestion des eaux pluviales, infrastructures résistant aux intempéries extrêmes

- La province planifie de mettre prochainement le Cadre à jour. Cette mise à jour visera entre autres à mieux harmoniser les catégories du Cadre avec les Principes sur les obligations vertes en normalisant le libellé. Elle consistera peut-être aussi à élargir le concept vert pour adopter la notion de durable pour qu'un plus large éventail de projets bénéficie des produits des obligations.

*Nota 1 : Les exemples des projets admissibles ont été élargis en conformité avec le nouveau plan pour l'environnement de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario* (Plan environnemental pour l'Ontario).*

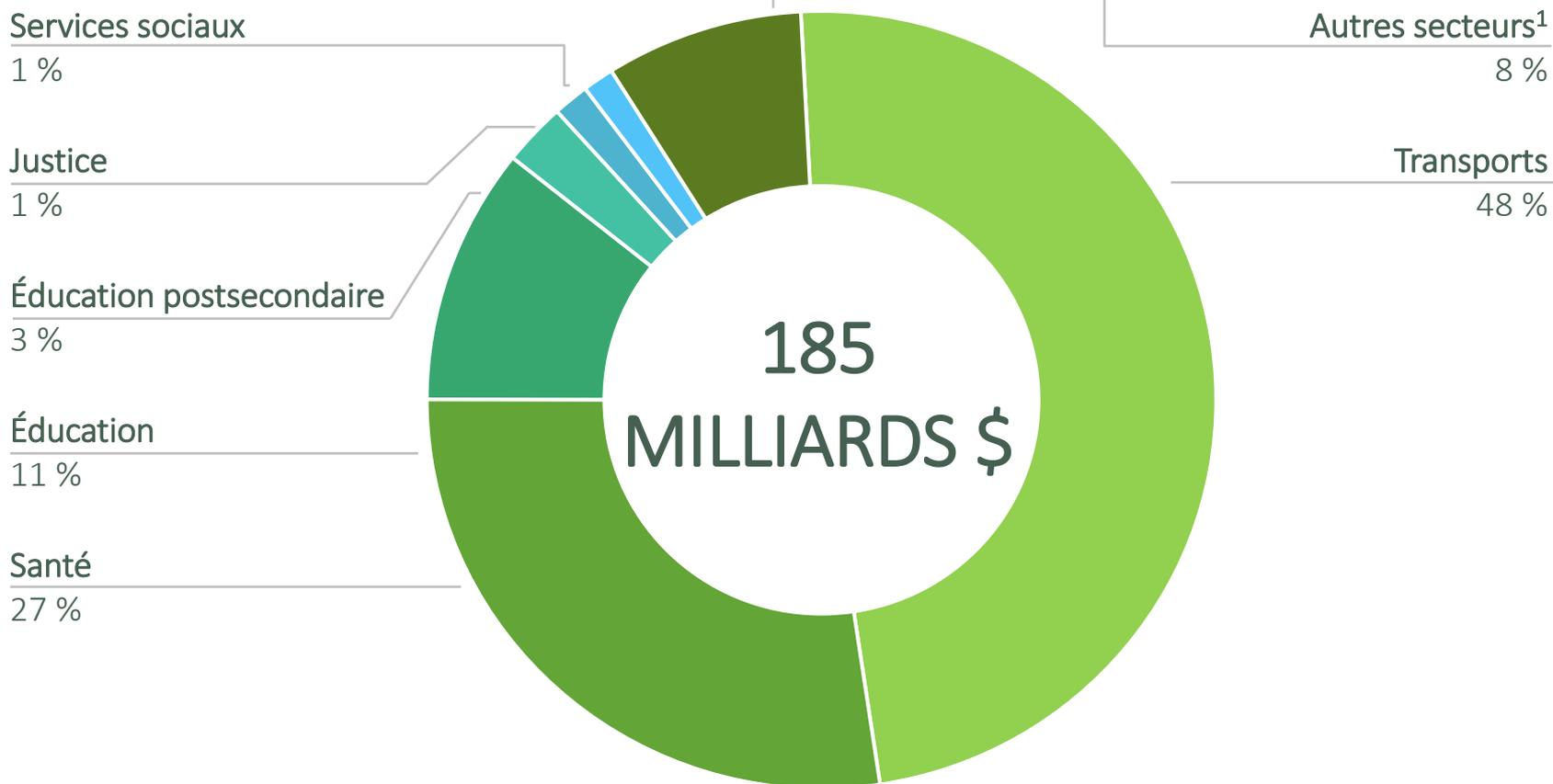
PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES PROJETS

- Les projets verts admissibles sont choisis par l'Office ontarien de financement (OOF), pour le compte de la province, en tenant compte des conseils du Comité consultatif des obligations vertes (CCOV).
- Le CCOV, composé d'employés de divers ministères et organismes, dont le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et l'OOF, évalue et recommande les projets pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario, selon des critères de sélection, y compris :
 - les considérations en matière d'évaluation environnementale du projet, notamment les résultats mesurables ou d'autres indicateurs de rendement décrivant clairement les avantages environnementaux et les caractéristiques de chaque projet;
 - les besoins de financement à l'intérieur d'une période de 12 mois suivant l'émission de l'obligation verte et six mois avant cette émission (1^e juin 2023 à 30 novembre 2024);
 - la capacité de faire le suivi des progrès réalisés et du financement pour les projets choisis.



INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE – PLAN DE 10 ANS

- Les investissements dans l'infrastructure prévus pour les dix prochaines années totalisent 159,3 milliards de dollars.
- En supposant que la demande soit adéquate, les projets écologiques de l'Ontario devraient facilement appuyer un programme des obligations vertes constant pour de nombreuses années.



Nota 1 : Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022

PROJETS ADMISSIBLES

- Cinq projets ont été sélectionnés et devraient recevoir des fonds générés par la prochaine obligation verte.



Transports propres

Expansion de GO

TLR Hazel McCallion
(anciennement TLR de Hurontario)

Ligne de métro Ontario

Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough



Efficacité et conservation énergétiques

Reconstruction du complexe Macdonald

Électrification

- On met beaucoup l'accent sur l'électrification pour développer le réseau de transport en commun de l'Ontario :
 - La technologie des véhicules électriques sera utilisée pour tous les nouveaux projets de métro et de train léger sur rail actuellement en cours.
 - De plus, l'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province de transformer ce réseau pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet.
 - Les véhicules électriques accéléreront les déplacements et réduiront les frais de fonctionnement au kilomètre, offrant ainsi un service sûr, rapide et fiable tout en réduisant les effets localisés des émissions et du bruit.
- En 2022, environ 90 % de l'électricité de l'Ontario était générée par des sources non émettrices.

Contexte

- Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 20223* décrit l'investissement de la province de 70,7 milliards de dollars sur 10 ans pour construire ou développer l'infrastructure provinciale du transport en commun partout en Ontario.
- Grâce à des investissements dans les projets de métro prioritaires en Ontario, dans le Programme d'expansion du système ferroviaire GO et dans des projets de train léger sur rail aux quatre coins de la province, l'Ontario met en place un réseau de transport en commun intégré qui appuiera l'établissement de collectivités et de tendances touristiques durables.

EXPANSION DE GO

Description du projet

- Le Programme d'expansion du système ferroviaire GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet, qui permettra d'offrir toute la journée un service bidirectionnel continu aux 15 minutes sur des tronçons clés du réseau ferroviaire de GO Transit.



**WITH
GO EXPANSION
PEAK SERVICE LEVEL**

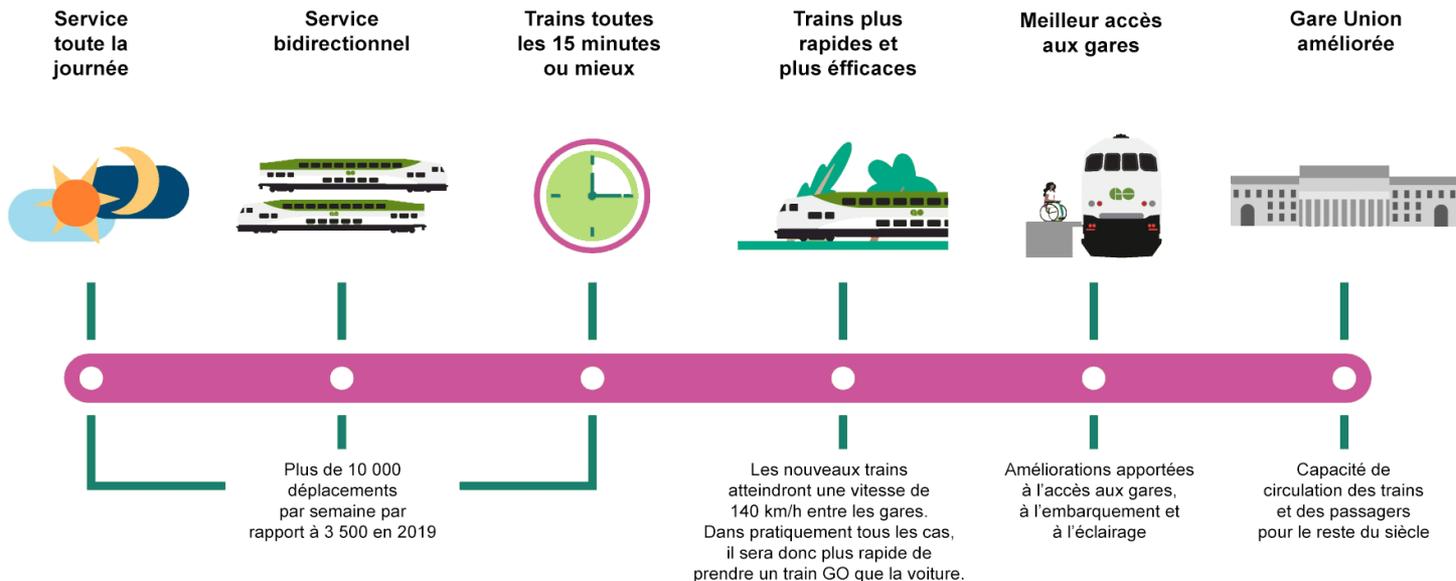
EXPANSION DE GO

Points saillants environnementaux

- Expansion de GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO, qui est principalement un service de banlieue, pour en faire un vaste réseau de transport en commun régional rapide, contribuant ainsi à un changement de mode de transport et à une réduction des émissions de GES et des PCA.
- Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED argent et viseront l'or, lorsque cela est possible.

Autres avantages

- La province va de l'avant et procède à des approvisionnements cruciaux pour appuyer la prestation de services ferroviaires GO améliorés, dont la conclusion d'un contrat avec ONxpress Transportation Partners pour le projet de travaux sur le corridor ferroviaire. Ce projet englobe notamment l'électrification de l'infrastructure, la signalisation et un nouveau parc de trains.
- L'expansion de GO fournira aussi une gamme d'améliorations dans la région du Grand Toronto et de Hamilton :



TLR HAZEL MCCALLION

Description du projet

- Le TLR Hazel McCallion (anciennement TLR de Hurontario) sera une nouvelle ligne de 18 kilomètres avec 19 arrêts reliant les communautés de Mississauga et du sud de Brampton.

Points saillants environnementaux

- Une moins grande utilisation de la voiture et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à la diminution des GES et PCA, permettent de gérer la congestion routière et encouragent l'utilisation du transport en commun plutôt que la voiture.
- Les installations d'entretien et d'entreposage visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.



LIGNE DE MÉTRO ONTARIO

Description du projet

- Une nouvelle ligne de transport en commun rapide de 15,6 kilomètres à Toronto, qui reliera Exhibition/Ontario Place au Centre des sciences de l'Ontario en passant par le centre-ville de Toronto. Le projet inclut 15 stations (y compris six stations de jonction) et des correspondances à trois lignes du réseau GO, aux lignes de métro 1 et 2 de la TTC, à la future ligne 5 (TLR Eglinton Crosstown) et à des lignes de tramway à 10 stations.

Points saillants environnementaux

- Une moins grande utilisation de la voiture et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et PCA, permettent de gérer la congestion routière et encouragent l'utilisation du transport en commun plutôt que la voiture.



15,6
kilomètres



388 000
embarquements
quotidiens



227 500
personnes de plus à proximité
des transports en commun

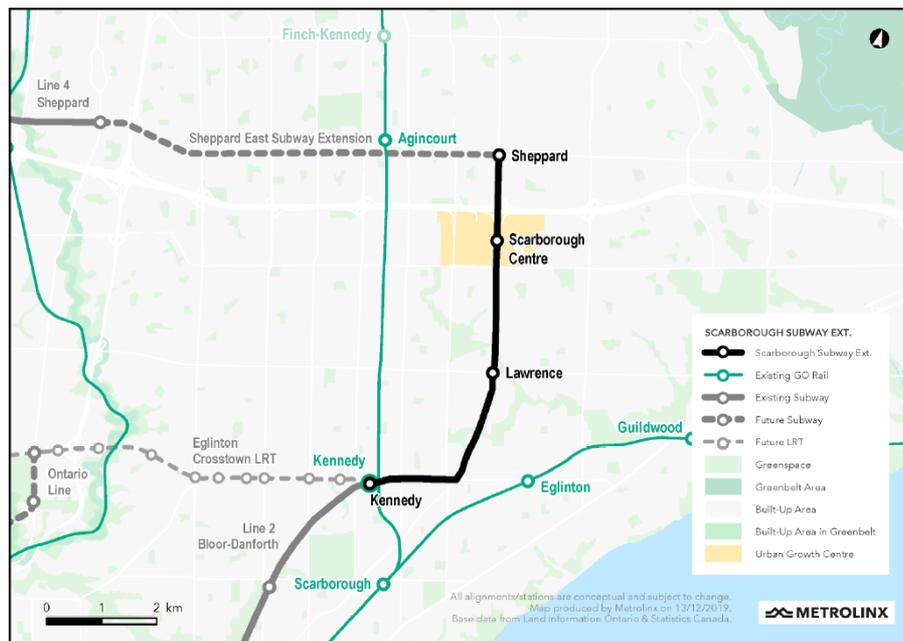
PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE MÉTRO VERS SCARBOROUGH

Description du projet

- Le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough fera en sorte que le service de métro de la ligne 2 de la TTC soit offert sur 7,8 kilomètres de plus dans Scarborough, de la station Kennedy jusqu'à l'avenue Sheppard et McCowan Road.
- Le projet englobe trois nouvelles stations, et jusqu'à six points de correspondances.

Points saillants environnementaux

- Une moins grande utilisation de la voiture et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à la diminution des GES et PCA, permettent de gérer la congestion routière et encouragent l'utilisation du transport en commun plutôt que la voiture.



7,8
kilomètres



105 000
embarquements
quotidiens



38 000
personnes de plus à proximité
des transports en commun

RECONSTRUCTION DU COMPLEXE MACDONALD

Description du projet

- Situé au centre-ville de Toronto, le complexe de l'édifice Macdonald est le centre administratif des activités de gouvernement de l'Ontario et a une superficie brute d'approximativement 1,7 million de pieds carrés, incluant quatre tours de bureaux, un socle et un stationnement intérieur. Le projet de reconstruction vise à moderniser les systèmes des principaux bâtiments, ce qui comprend les systèmes électriques, d'eau, de refroidissement et de chauffage, qui ont atteint la fin de leur vie utile et doivent être remplacés.
- Le complexe de l'édifice Macdonald est un immeuble patrimonial provincial d'importance provinciale de par son histoire, son design urbain, son architecture, son paysage et son art civique. Le gouvernement s'engage à préserver ses nombreux éléments patrimoniaux tout au long du processus de reconstruction.

Certification LEED

- Atteindre la certification LEED de niveau argent.



RAPPORTS SUR LES RÉPERCUSSIONS

- Depuis 2015, l'Ontario publie un bulletin annuel sur les obligations vertes, le huitième ayant été publié en décembre 2022. Ce bulletin fournit :
 - Un aperçu du processus d'évaluation et de sélection des projets
 - Le total des fonds alloués aux projets et les montants
 - Des mises à jour sur les projets
 - Un lien vers l'audit d'attestation de la qualité effectué par le vérificateur général de l'Ontario
 - Les avantages environnementaux prévus
- Pour la préparation du bulletin, l'OOF collabore avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux de l'Ontario, avec l'appui du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, qui lui fournit son expertise en analyse des avantages environnementaux prévus.
- L'Ontario utilise des indicateurs de base largement reconnus pour ses projets et s'attend à adopter toute recommandation future du groupe des « Principes sur les obligations vertes » en matière de rapports sur les répercussions.

SOMMAIRE

- L'Ontario a un programme établi d'obligations vertes et s'attend à ce que les obligations vertes continuent de jouer un rôle important dans les emprunts annuels de la province. Sous réserve des conditions du marché, l'Ontario prévoit continuer à émettre de multiples obligations vertes chaque exercice, y compris en 2023-2024.
- Cinq projets devraient obtenir du financement de la prochaine émission d'obligations vertes, dont quatre de la catégorie Transports propres et un de la catégorie Efficacité et conservation énergétiques.
- On met beaucoup l'accent sur l'électrification pour développer le réseau de transport en commun de l'Ontario :
 - La technologie des véhicules électriques sera utilisée pour tous les nouveaux projets de métro et de train léger sur rail actuellement en cours. De plus, l'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province de transformer ce réseau pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet.
- La province s'efforce d'être un chef de file dans ses efforts liés à la transparence et aux rapports sur les répercussions avec la publication de son bulletin annuel.

Relations avec les investisseurs
Office ontarien de financement
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5G 1Z3
Canada

This presentation is also available in English

Avis juridique

Présentation préparée par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des valeurs ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations de la présentation peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) qui pourraient comporter des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables à ce jour, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**